

Mitzach infos

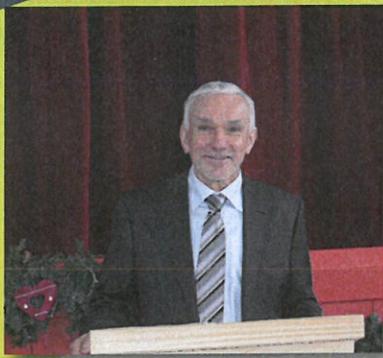
S'Dorf Blatt

Bulletin N°15 JANVIER 2016



- Edito p/2
- La vie communale p/3-4
- La vie du village p/5-7
- La parole aux associations p/8-9
- Histoire p/10-11
- Etat civil p/11





Mesdames & Messieurs,
Chers citoyens,

A l'aube de cette nouvelle année, nous espérons tous une année meilleure en tout point de vue, une année qui ne connaîtra plus d'évènements tragiques, une année d'espoir et d'aboutissement pour tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi, une année d'amour, de paix... mais aussi de tolérance et d'humilité.

Au cours de l'année passée, nos citoyens ont souvent été sollicités pour des élections. En décembre dernier, les élections régionales ont eu lieu pour désigner 169 conseillers régionaux qui siègeront dorénavant au Conseil de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne et Lorraine.

Espérons que cette grande réforme des territoires ne marquera pas la fin, voire la disparition de notre chère Alsace avec ses spécificités, sa culture et ses mœurs bien différents de ceux du reste de la France.

A Mitzach, nous comptons sur Marion WILHELM, notre conseillère municipale et toute nouvelle conseillère régionale pour défendre nos acquis locaux.

Au niveau communal, compte tenu des moyens financiers à notre disposition, nous avons adapté et organisé nos réalisations selon nos capacités de financement.

Il n'y a donc pas eu de travaux spectaculaires. La commune compte 7 bâtiments qui représentent notre patrimoine immobilier. L'équipe municipale s'est fixée l'objectif d'entretenir, de restaurer et de maintenir au mieux ces bâtisses afin de transmettre à nos générations futures des équipements en bon état.

Avec les temps qui courent, il est hors de question d'endetter la commune plus qu'elle ne l'est à ce jour. La dette actuelle de notre commune est de 35€ par habitant et par an pour une durée de 9 ans.

Pour 2016, nous resterons dans la même logique pour la gestion de notre commune. Dans le bâtiment mairie-école, le remplacement des fenêtres devient nécessaire, afin d'assurer une bonne isolation du bâtiment et générer des économies d'énergie. La réfection de la toiture de la maison forestière est également au programme pour les mêmes raisons.

Un nouvel éclairage public dans la rue principale sera à l'étude. Nous réaliserons par tranches successives le remplacement de l'existant.

Notre village rural est accueillant parce que nous avons la chance d'avoir un bel environnement naturel. La ceinture verte entre la forêt et le village est d'autant plus belle lorsque l'homme contribue à son entretien. La commune a engagé la démarche pour installer un exploitant agricole, éleveur de moutons sur les pâturages côté Ouest. Les riverains, habitant sur ce flan de village, se posent des questions pertinentes par rapport à l'installation de cet exploitant. Ce projet se fera dans le respect des lois et les règles en vigueur. Il n'est pas question de nuire à qui que ce soit, l'objectif est que tout le monde s'y retrouve avec de beaux pâturages qui font la beauté de notre site.

Les écoles de notre village ont toujours été un centre d'intérêt important pour toutes les équipes municipales qui se sont succédées depuis des décennies. En 2015, la commune de Mitzach a adhéré au système périscolaire géré par la Communauté des Communes de St Amarin, offrant ainsi un service très apprécié aux parents d'élèves.

Les effectifs de nos écoles sont en baisse comme dans la plupart des villages ruraux. Un projet de regroupement pédagogique intercommunal avec nos communes voisines sera engagé en ce début d'année.

Notre Corps de Sapeurs Pompiers, créé il y a 176 ans, a fait récemment l'objet d'un audit, qui a été réalisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Cet audit a confirmé la bonne tenue de notre corps local avec cependant le problème récurrent des nouvelles recrues qui se font rares.

Edito

2016 marquera aussi le retour à Mitzach du théâtre alsacien. En effet, le groupe théâtral LCTAHT « Langue Culture et Traditions Alsaciennes Haute-Thur » présidé par JC Rebuschung, citoyen de Mitzach, a sollicité la commune pour présenter son spectacle sur la scène de notre Salle des Fêtes.

Au moment où notre chère Alsace connaîtra des turbulences au sein de la nouvelle région ACAL, on peut se réjouir que des personnes s'impliquent fortement pour pérenniser notre dialecte. Le rire est une thérapie qui ne coûte pas cher à nos assurances maladies. Alors, avis aux amateurs, à partir du 30 janvier et pendant 5 semaines, le spectacle sera assuré.

2016 sera aussi l'année du renouveau de notre site internet en stand-by depuis quelque temps. Pierre Guillemain, mon adjoint en charge de la communication, a repris ce dossier pour le réactualiser. Un grand merci à Pierre ; de nos jours, un site internet est devenu une réelle vitrine pour une collectivité. Mitzach est un petit village de campagne, mais nous avons de grands talents parmi notre population. Je veux parler de Jonathan KNIBIEHLY qui n'est pas encore citoyen de Mitzach à part entière. Il a acheté une maison dans le haut du village, qu'il restaure actuellement avant d'y emménager prochainement. Jonathan, spécialisé en technologie automobile, a été un digne représentant français aux Olympiades des Métiers qui ont eu lieu en août dernier à São Paulo au Brésil. Jonathan, après avoir brillamment réussi au Championnat de France, a été récompensé par une médaille d'excellence qui le place parmi les tous premiers et meilleurs candidats au monde dans sa spécialité. Il y a de quoi être très fier, Jonathan mérite nos chaleureuses félicitations et nos encouragements pour la suite de sa carrière professionnelle.

Au succès de Jonathan, je voudrais associer celui d'un autre talent du village également présent au Brésil au mois d'août. Il s'agit de Thomas HANS, spécialisé en contrôle industriel. Thomas était candidat aux Olympiades des Métiers en 2009 au Canada où il a terminé 4^{ème} de son épreuve. Thomas, très passionné par son métier et par l'esprit de compétition des Olympiades des Métiers, est désormais un des experts qui participent à l'organisation de cette épreuve.

Avec ces jeunes talents qui se sont illustrés sur le plan professionnel, nous avons parmi nos habitants, un autre citoyen honoré en 2015. André GROB est un sportif d'exception qui aura marqué les annales du ski de fond dans les Vosges et bien au-delà de nos montagnes. Sa carrière est particulièrement exceptionnelle par les résultats et la longévité de sa présence en compétition. A ce jour, il comptabilise 49 médailles dont 28 en OR gagnées dans les Championnats du monde et aux Jeux Olympiques des masters. Il a aussi assumé des postes de responsabilités, dans les instances départementales et régionales de son sport favori et de prédilection. Au niveau associatif, André préside le Ski Club de Ranspach depuis 1990.

Pour ses résultats sportifs exceptionnels, et son engagement au sein de diverses instances, André a été honoré de la Médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. Il mérite nos vives félicitations.

En 2015, de nombreuses réalisations ont été effectuées grâce à l'engagement et au dynamisme de nombreuses personnes du village. J'adresse un grand merci à Roger BRINGARD et son équipe de bénévoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui souvent travaillent dans l'ombre et amènent leur pierre à l'édifice.

A présent, je vous souhaite, à toutes et à tous, à vos familles, une très bonne année 2016, une bonne santé, qu'elle vous permette de réaliser vos projets. Que la paix, l'amour et le respect règnent autour de nous !

Votre maire
Bernard FRANCK

La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 2 juillet 2015

• A partir du 1^{er} juillet 2015, la Direction Départementale des Territoires n'assurera plus l'instruction des permis de construire. La Communauté des Communes de la vallée de Saint-Amarin a pris une délibération portant sur la création du service urbanisme notamment pour l'instruction des autorisations de sol pour le compte de la Com Com. Ce service sera chargé notamment de porter assistance aux communes de son territoire et de réaliser la mission d'instruction des différentes autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir). M. le Maire informe le Conseil Municipal, de la mise en place de cette nouvelle compétence au sein de la Communauté des Communes et propose d'adopter la convention qui définit les modalités de fonctionnement de ce nouveau service. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la convention portant création d'un service commun.

• M. le Maire expose les nouvelles avancées des discussions au sujet de l'adhésion au système du périscolaire. Une enquête a été faite auprès des parents d'élèves afin d'avoir une idée du nombre d'enfants sollicitant les services du périscolaire. La demande est de 13 enfants par semaine pour le service de midi et de 7 enfants par semaine pour le service du soir. Le coût estimé de ce service est de 13 489 €. La CAF a donné son accord pour une subvention de 5 000 € pour le financement du service périscolaire. M. le Maire propose une participation financière de la commune à hauteur de 3 000 € par an. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition mais demande que la participation financière de la commune soit équitablement répartie aux familles.

• La gestion de notre cimetière fait apparaître de nouveaux abandons de tombes. Ces tombes feront l'objet d'une notification de l'état d'abandon. Cette procédure permettra la reprise par la commune des tombes ainsi identifiées, 3 ans après cette notification.

• M. Christian Ewig, permissionnaire de la chasse de Mitzach est démissionnaire pour des raisons professionnelles. M. Gérard Kanny, demeurant à Saint-Amarin est demandeur pour le remplacer en tant que permissionnaire. Le conseil émet un avis favorable pour M. Kanny.

• La société DEKRA a réalisé un audit auprès des différents secteurs de la mairie (secrétariat, technique et école). Le but de cet audit est de vérifier la conformité du fonctionnement de ces services. Un document unique, récapitulant tous les points vérifiés sera établi afin d'assurer un suivi des actions recommandées. Le conseil autorise la sollicitation d'une subvention auprès du Fond National de Prévention pour la réalisation du document unique.

• Plusieurs manifestations intempestives ont eu lieu au lieu-dit des « Trois Bornes » dans la commune de Mitzach. M. le Maire soumet au conseil municipal un arrêté interdisant ce type de manifestation. Le conseil donne à l'unanimité un avis favorable.

• Le conseil municipal décide d'organiser la fête de Noël des personnes âgées le samedi 5 décembre en raison des élections régionales qui sont prévues les dimanches 6 et 13 décembre.

• Le conseil décide de reconduire la fête villageoise qui aura lieu le dimanche 13 septembre 2015. M. le Maire sollicitera l'ensemble des associations pour leur contribution à l'organisation de cette fête.

• La commune a été sollicitée par la nouvelle association théâtrale de Saint-Amarin (Langue, Culture et Traditions Alsaciennes Haute-Thur) pour la mise à disposition de la Salle des Fêtes. M. le Maire a présenté le projet de cette association qui se décline ainsi : des représentations théâtrales, l'apprentissage de la langue régionale aux enfants et

adultes, la pratique de la danse folklorique, l'activité de promotion de la langue et de la culture alsacienne. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier a fait part des remarques et avis suivants : les occupants actuels, les 2 Musiques et l'Ecole, restent prioritaires pour l'occupation de la salle – après chaque représentation, l'association doit libérer l'espace de la salle – une réflexion doit être menée pour trouver une solution adéquate pour le stockage des décors à l'abri de l'humidité – les représentations sont prévues en période hivernale, le problème du parking des voitures dans la rue principale devra être géré afin d'éviter l'encombrement de l'axe de circulation – le conseil décide d'appliquer les tarifs de location en vigueur selon la convention existante. Les activités diverses au programme de l'association permettront à notre village d'être mieux connu au plan régional. L'association devra se prononcer pour l'acceptation des conditions énumérées.

• M. le Maire relate la journée citoyenne de travail qui avait été organisée samedi 30 mai avec la participation de 60 personnes. De nombreux travaux et chantiers ont pu être réalisés. M. le Maire remercie chaleureusement tous les participants et plus particulièrement, l'entreprise Perez qui a offert une journée de travail avec pelle mécanique et camion pour les travaux réalisés au cimetière et sur l'emplacement des bennes de tri, MM. Michel Erny et Christophe Lerch qui ont mis à disposition leur équipement lourd (tracteurs avec chargeur et remorque) pour assurer le transport des matériaux, M. Philippe Kessler et le garage Kessler qui a gracieusement réparé la remorque du véhicule communal, l'entreprise Naviliat, dont le gérant Michaël Naviliat, a offert ses services pour le montage de la cabane du cimetière.

• La rénovation de la salle de classe de l'école maternelle sera réalisée durant les vacances d'été.

• Une nouvelle loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, responsabilise le Maire en cas d'inondation ou dégâts causés par les crues. Un diagnostic des berges de la rivière qui traverse notre village a été réalisé et un courrier a été adressé à tous les citoyens propriétaires de terrains dont les berges nécessiteront des aménagements.

• Parmi les nombreuses réformes engagées par le gouvernement, le sujet des communes nouvelles a été abordé. La fusion avec une ou plusieurs communes au 1^{er} janvier 2016 assurerait le maintien de la dotation de l'état jusqu'en 2017. En dehors de l'aspect financier non négligeable, une remarque générale est évoquée au sujet de la préparation des esprits de la population (monde associatif, fonctionnement des services de la mairie, église, écoles, sapeurs pompiers).

Séance du 24 septembre 2015

• M. le Maire propose de reconduire les diverses subventions aux associations et autres organismes, à la valeur identique de 2014. Le conseil approuve cette proposition.

• M. Jérémie Nussbaum a adressé un courrier en mairie pour faire part d'un projet de création d'une ferme auberge au lieu-dit Grünholz. Avant le début des discussions, M. le Maire précise que le projet est possible d'un point de vue administratif, juridique et réglementaire, car la zone prévue au futur PLU pour l'implantation de cette auberge est située dans le zonage autorisant une construction destinée à la restauration « ferme-auberge ». Les remarques et commentaires suivants ont été évoqués durant le débat : - nuisances possibles pour le voisinage du haut du village – accès à l'auberge : une analyse pour une solution qui éviterait l'actuelle rue Leslé doit être faite – projet ambitieux et louable qui mérite d'être accompagné par la collectivité car créateur d'emplois – projet qui doit être encouragé pour être mené avec respect et rigueur

La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

au vu des règles et lois en vigueur. Un accord de principe favorable est donné à ce projet.

- Nos bâtiments recevant du public (ERP) ne sont pas tous accessibles aux handicapés. Un agenda d'accessibilité programmé devant être établi pour le 27 septembre 2015, a ainsi été prévu : - année 2016 : rampe d'accès à l'entrée de l'école maternelle (qui sert aussi de bureau de vote) - année 2017 : une rampe d'accès à l'entrée de l'église.
- La commune de Mitzach étant membre du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, elle doit se prononcer sur la demande d'adhésion à ce syndicat, de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Le conseil émet un avis favorable.
- M. le Maire présente un bilan succinct et complet de toutes les actions menées au courant de l'année 2014 au sein de la Communauté de Communes de Saint-Amarin.
- M. le Maire présente le bilan chiffré du service public d'élimination des déchets pour 2014. Plusieurs remarques et commentaires sont émis : - la quantité des Ecosacs distribués à la population est encore trop importante et elle n'incite pas à la réduction du tonnage des ordures ménagères - l'idée de la mise en place d'une déchetterie est évoquée et souhaitable - une communication régulière vers la population est nécessaire pour améliorer le tri des déchets et réduire le tonnage des ordures.
- Approuve le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité de l'eau potable et du service assainissement de la Com Com. Une remarque générale relève la bonne alimentation en eau potable durant la période estivale, cela malgré les fortes chaleurs et sécheresse connues pendant 3 mois. Les ressources en eau suffisent largement au besoin de la population.
- M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. Samuel Knibiely, qui fait la demande d'exploitation du pâturage côté Braun et Entzenbach. Ce pâturage a été attribué, lors de la séance du 13 février 2015 à M. Ginot, éleveur de moutons.
- Les effectifs de nos classes maternelles et primaires se trouvent au seuil minimum. Des réflexions et des actions vont être engagées pour la mise en place d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec les communes voisines.

Séance du 27 novembre 2015

Avant la tenue de la réunion du conseil municipal, M. le Maire relate les événements tragiques survenus le 13 novembre à Paris et une minute de silence a été respectée à la mémoire des 130 victimes de ces attentats barbares.

- Le bilan de la Fête de la Pomme est positif.
- La commune a été sollicitée pour l'achat d'une parcelle boisée en

forêt de Mitzach d'une superficie de 18.42 ares et contigüe à la forêt communale dans la section 13 au lieu dit Hohkrauterwald. L'ONF estime le coût à 15 € l'are. Le conseil décide à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle.

- Le conseil décide d'adhérer au nouveau contrat groupe d'assurance statutaire, négocié par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin. Ce contrat concerne la couverture des employés communaux.
- Les effectifs scolaires sont en baisse régulière et les seuils pour la fermeture d'une classe sont atteints. Suite à une réunion avec l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Raucher, Mme Diemunsch, directrice de l'école de Mitzach et M. le Maire, il s'avère que la mise en place d'un RPI devient impérative pour éviter une fermeture de classe lors de la prochaine rentrée. L'objectif d'un RPI est d'éviter une classe à plusieurs niveaux (de la maternelle au CM2) et à terme la fermeture complète de l'école communale. Les communes de Ranspach et d'Husseren-Wesserling seraient d'accord pour mettre un tel projet en route. Le conseil, après en avoir discuté, donne son accord pour la mise en place de ce regroupement.
- Les loyers des différents bâtiments communaux sont maintenus au tarif actuel, l'indice de référence ayant très peu évolué.
- Concernant les dépenses d'investissement, M. le Maire présente un devis de 2 091 € de la société Caron pour le remplacement de 20 extincteurs placés dans les différents bâtiments publics. Les anciens extincteurs arrivant à la fin de la durée d'utilisation de 10 ans, le conseil accepte ces dépenses d'investissement.
- M. le Maire présente également un devis pour la réfection du mur de soutènement de la maison communale. Le devis de 3 012 € de l'entreprise Perez est le mieux placé. Le conseil autorise le Maire à engager ces travaux sur le budget 2016.
- Des réflexions concernant des travaux à engager pour 2016 ont été menées, à savoir : - toiture de la maison forestière - armoires électriques de l'éclairage public - une tranche pour un nouvel éclairage public.
- Le conseil municipal donne l'autorisation à M. le Maire de mandater les dépenses d'investissement 2016 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2015, avant le vote du budget primitif 2016.
- Le Football Club de Mitzach a sollicité la commune pour une subvention pour l'entretien de la pelouse du stade. Le conseil étudiera la possibilité d'une aide financière en fonction des ressources disponibles pour le budget 2016.
- Un contrat de bail à ferme pour les terrains communaux sur les lieux-dits Kuenbach-Hirtsfels et Braun sera établi avec l'exploitant M. Ginot à partir de 2016. Le prix du fermage sera défini en fonction des tarifs en vigueur pour ce type de terrain, en montagne vosgienne.



La vie du village

Travaux d'été



Les vacances d'été permettent aux jeunes de se confronter à la vie active.

Cette année, ce sont Mélanie, Claire, Grimion et Mathias qui ont participé à des chantiers de ponçage, de peinture, etc...

Travaux Ecole



Durant les congés d'été, la salle de classe de l'école maternelle a été complètement rénovée. La mise aux normes de l'installation électrique, un nouveau revêtement de sol, le plafond et les murs repeints donnent un véritable coup de jeune à notre école. Le coût de cette opération est de 9 000 euros. Et c'est avec plaisir que nos petits élèves ont découvert leur nouvel espace scolaire à la rentrée.

Maison Communale



La municipalité avait décidé de rénover la maison communale avant de la mettre en location. De gros travaux ont été réalisés dans un 1er temps, la toiture a été isolée et couverte de nouvelles tuiles, le logement a été mis aux normes, les sanitaires complètement rafraichis. Et pour finir, de nouveaux volets, un portail, une nouvelle porte de garage sont venus embellir l'aspect extérieur de la maison. Le coût de cet investissement est de 75 000 € dont l'amortissement se fera par le loyer perçu. La maison communale fait partie du patrimoine de notre village.

Bénévoles



Grâce à nos bénévoles, le mur de l'escalier de la Mairie a été crépi, et le chantier de la clôture du cimetière achevé. Un grand MERCI à tous ceux qui, tout au long de l'année, œuvre pour la commune.



- 1 - Une chanson pour Saint Nicolas
- 2 - Rencontre avec une mule
- 3 - Recherches studieuses au Musée Serret
- 4 - Parc de Wesslering
- 5 - La forge de campagne du Musée Serret Journées du Patrimoine
- 6 - La danse des légumes



7



8



9



10



11

- 7 - La danse des grands
- 8 - Lecture buissonnière
- 9 - Semaine du goût
- 10 - Entraînement à la marche nordique
- 11 - A la découverte des Poilus d'Alaska

Commémoration du 11 novembre



A l'initiative de Roger Bringard et de la directrice de l'école, un groupe d'élèves a participé à la commémoration. 3 enfants, tour à tour, ont lu une lettre d'un poilu. Après le dépôt de gerbes, ils se sont recueillis devant le monument, puis ont entonné la Marseillaise.

Fête de Noël des aînés



Invités par la municipalité, nos aînés de plus de 70 ans se sont retrouvés autour du sapin, dans une ambiance conviviale. Après la messe, dite par Monsieur le curé Georges CIECHOMSKI et rehaussée par la chorale Sainte Cécile, et le repas, les enfants de l'association Langue, Culture et Traditions Alsaciennes Haute-Thur ont présenté un conte de Noël.

La parole aux associations



Donneurs de sang



Amicale des donneurs de sang de Ranspach, Mitzach et Huseren-Wesserling.

L'amicale a enregistré 210 donneurs de sang sur l'année 2015, c'est un chiffre honorable et en hausse pour notre amicale, et je remercie

les donneurs des 3 communes et aussi ceux de plus loin !!!

Cependant, la mobilisation doit rester constante car en cette fin d'année 2015, le nombre de dons a baissé. J'en appelle donc à nos fidèles donneurs, et aux futurs donneurs pour renverser la tendance en 2016.

C'est pourquoi, je vous communique d'ores et déjà les dates des collectes 2016 pour notre amicale:

- Vendredi 13 mai à Ranspach
- Vendredi 8 juillet à Ranspach
- Vendredi 23 septembre à Mitzach
- Vendredi 16 décembre à Huseren-Wesserling

Je vous dis à très bientôt, n'hésitez pas à nous rejoindre, une collation vous sera offerte à l'issue du don, et vos enfants seront occupés dans le coin jeux.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016 !!!

Véronique Greth, Présidente.



Un donneur à l'honneur à Mitzach
Franck Bernard 3^{ème} niveau Bronze avec 25 dons



GASCHURN

Dans le répertoire de la Chorale Sainte-Cécile de Mitzach figure la Messe en Alsacien « D'r Disch isch gedeckt » d'André Weckmann et Michel Wackenheim. Elle avait rehaussé avec succès la fête patronale de l'année 2014, et suscité l'idée de la chanter dans un cadre extérieur au village, dans une région où toutefois l'Alsacien (Elsasserditsch) puisse être compris.

L'occasion de concrétiser ce projet s'est présentée récemment, dans le cadre de l'excursion annuelle de la chorale, les 19 et 20 septembre 2015. Pour ce moment de convivialité, mérité après des mois d'intense activité, les choristes ont choisi de s'évader vers le Vorarlberg. Les habitants de cette région d'Autriche, bien connue des skieurs et des randonneurs, s'expriment dans une langue qui fait partie de la famille alémanique, tout comme l'alsacien. Pour chanter la Messe, le choix s'est porté sur l'église de Gaschurn, dans la vallée du Montafon. Le curé de Gaschurn, Joe Egle, accepta la proposition dès les premiers contacts établis avec la chorale.

Première escale de l'escapade: le Brandnertal et surtout le Lünersee. Beaucoup de souvenirs pour de nombreux membres de la Chorale qui avaient randonnée dans le Rätikon avec le Club Vosgien, guidés par l'abbé Zumbiehl. Le ciel nuageux ne les a pas empêchés d'entreprendre le tour de ce lac/barrage situé à 1970m et réputé pour sa couleur émeraude. Après la nuit passée à Brand, ils rejoignirent l'église de Gaschurn. La messe, chantée sous la direction d'Edouard Rieth, a été pour tous un moment de partage inoubliable. Les applaudissements spontanés de l'assemblée à la fin de la célébration ont ému les choristes. Pour prolonger ce bonheur, les choristes de Mitzach offrirent ensuite un petit « Ständchen » en interprétant des extraits de leur répertoire, dont des chants de la Renaissance Française et le chant de montagne « Das Ave Maria der Berge », recueillant là encore les applaudissements nourris du public. Après le repas à Partenen, un dernier arrêt à St-Gallen leur a permis d'admirer la basilique inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.





Le C.V.S.A. à MITZACH en 2015

Il se passe toujours quelque chose au Club Vosgien. Cette année, l'équipe de bénévoles a fait étape sur le ban communal au mois de mai.

Chaque année, 4 dimanches par an, une trentaine de personnes donnent la journée pour l'amélioration et l'entretien des sentiers de notre section.

Dimanche 17 mai, le groupe est monté en direction du Belacker pour la journée.

Le sentier pittoresque, balisé par un triangle rouge, a été reprofilé entre la fontaine St Jean et le Grunenwaldkopf. Certains passages ont été gratifiés d'un petit terrassement. Il a été procédé à la réouverture d'un point de vue qui domine l'axe transversal du vallon de Mitzach afin de permettre aux randonneurs de profiter de la belle vue sur le village.

Certains passages difficiles, délicats et dangereux dans la roche ont été retaillés afin de permettre la promenade sans danger.

A midi, toute l'équipe s'est retrouvée autour du feu préparé à la sortie de la forêt sur la grande place. Tables et bancs étaient installés avec l'apéritif préparé par l'équipe d'intendance.

Messieurs le Maire, le 1^{er} adjoint et leurs épouses sont venus nous rejoindre afin de partager le verre de l'amitié offert par la Commune de Mitzach. Ces moments sont très importants pour sceller la convivialité.

Après le repas conclu par un buffet de desserts et un bon café, tout le monde est reparti poursuivre le travail débuté le matin. Nous avons tous profité de cette belle journée de printemps.

Vous qui êtes membres, vous pouvez venir nous rejoindre. Il y a de la place et toutes les compétences sont bienvenues.

Pour l'année 2016, l'assemblée générale se tiendra à Mitzach à la Salle des Fêtes le 11 mars. Tous les membres à jour de cotisation sont invités.

Une journée de sentier donne une semaine de bonne santé. Pourquoi pas vous ?



Une Mitzachoise membre du C.V.S.A.



Concert de Noël

C'est devenu un incontournable des fêtes de fin d'année, le concert de Noël de la chorale Sainte Cécile et de l'Echo du Brand à l'église Saint-Dominique.

L'harmonie a interprété des pièces allant du contemporain, au populaire et classique.

La chorale, pour débiter, a rendu hommage à Guy Béart, puis a chanté la tendresse, pour finir avec des chants de Noël.

Il était inconcevable de ne pas avoir une pensée pour les victimes des attentats de novembre ; en chœur, les 2 groupes ont chanté Douce Nuit.

Le concert s'est terminé à la Salle des Fêtes autour d'un vin chaud offert par la municipalité et des bredalas confectionnés par les musiciens et les choristes.



DÉNOMBREMENT DE 1851 (701 habitants)

Il y a un peu plus de 164 ans, en 1851, Mitzach a été recensé ou plutôt dénombré le 15 avril 1851. Un document d'une quinzaine de feuillets signé par le maire de l'époque Pierre KOEHL permet non seulement de connaître le nombre d'habitants, mais aussi leur nom, leur métier, la composition de leur foyer, etc...

DÉPARTEMENT
DU HAUT-RHIN.

ARRONDISSEMENT
de *Belfort*

CANTON
de *Saint-Omerin*

MODÈLE B.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION. — 1851.

ÉTAT NOMINATIF

Des habitants de la commune de *Mitzach*.

Le Maire,
Koehl

Cette année-là, Mitzach vivait son quotidien comme beaucoup de petites communes rurales, au gré des activités de ses habitants, pour beaucoup tournées vers l'agriculture et les métiers de l'artisanat.

Même si une étude approfondie sera laissée à l'appréciation des historiens, nous pouvons toutefois extraire quelques données chiffrées qui nous permettent d'avoir une vision plus précise du Mitzach d'il y a 163 ans :

Grandes divisions communales			Sexe masculin			Sexe féminin		
villages ou hameaux Quartier ou rue	Maisons	Ménages	Garçons	Hommes mariés	Veufs	Filles	Femmes mariées	Veuves
7	89	129	226	103	11	232	105 ¹⁻²	24

¹ son mari est au Texas

² son mari détenu dans la prison départementale

Si l'agent recenseur a suivi à la lettre les instructions, on retrouve en fin de tableau des " observations générales sur les causes d'un accroissement ou d'une diminution notable de la population, depuis 1846 " ou " sur les difficultés particulières qu'aura pu rencontrer le dénombrement ". À la fin de la récapitulation générale de la liste de Mitzach, on lit ainsi ce commentaire : " La population a augmenté de 7 habitants depuis le dénombrement de 1846 "

Les 2 extrêmes par tranche d'âge :

- Au dessous de 1 ans :
13 (4 garçons et 9 filles)

87 ans :
1 (1 veuve)

villages ou hameaux Quartier ou rue	Maisons	Ménages	Garçons	Hommes mariés	Veufs	Filles	Femmes mariées	Veuves	Total
Le Bühlacker	1	1	1	1	0	5	1	0	8
Au Störenburg du lac	1	2	5	2	0	6	2	0	15
Unterdorf	38	48	81	42	4	82	42	7	258
Mitteldorf	22	37	58	29	1	75	30	8	201
Oberdorf	18	28	55	19	4	47	20	6	151
Künback	5	7	18	6	0	11	6	2	43
Entzenbach	4	6	8	4	2	6	4	1	25
Total	89	129	226	103	11	232	105	24	701

NB : L'orthographe des NOMS et des LIEUX respecte la transcription de l'agent recenseur.



UN PEU D'HISTOIRE

Le grève Rank, 80 ans déjà.

Vers 1936, des grèves très dures ont engendré une longue période de chômage dans les usines de la vallée. Pendant cette période, les ouvriers, en situation précaire, ont été employés pour tailler dans la roche un chemin carrossable sur les hauteurs de Mitzach. Les frais et les salaires de ces travailleurs étaient à la charge de la commune. Le virage créé par ces travailleurs a été baptisé le « Grève-Rank », dont la traduction est le « virage des grévistes ».

Ce virage serré se situe sur le chemin carrossable qui monte de Mitzach vers le Belacker. Il comprend également une bifurcation qui mène vers Hussein.



Etat Civil

Naissances

Le 24/08/15 Nathan KUBLER
Le 09/11/15 Timéo DETTWILLER
Le 25/12/15 Elisa GONKEL



Décès

Le 01/01/15 Jean-Marc DECKER
né le 27/06/1951
Le 03/09/15 Suzanne LERCH (ANDRE)
née le 4/4/1931
Le 29/10/15 Odile LERCH (REINHART)
née le 12/12/1922
Le 29/12/15 Erna DAVAL (KRAY)
née le 6/5/1921



Mariage

Le 12/07/15 Noémie LUTHRINGER
Pierre Claude KAUFFMANN



Les anniversaires 2016

90 ans

Le 02/03/16 Mathilde HANS

85 ans

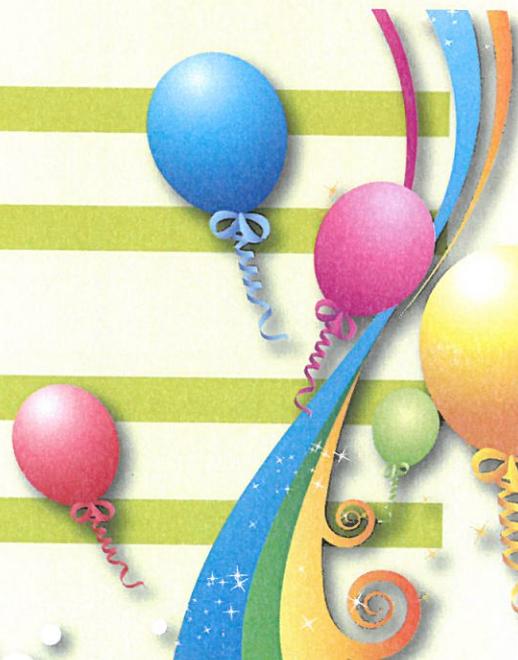
Le 09/06/16 Alice DOPPLER
Le 16/07/16 Pierre Louis KOEHL

Noces de Diamant

Le 03/08/16 Yvonne et Georges Ritsch

Noces d'Or

Le 30/07/16 Marthe et Jean HERRGOTT



L'équipe de rédaction
vous souhaite
une très bonne année
2016.



Fleurs
d'hiver !



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour
la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

mairie.mitzach@wanadoo.fr